

# «Si tu me laisses pas sortir, je te balance au SPJ!»

## SOCIÉTÉ

L'affaire des trois ados veveysans qui disent avoir inventé des mauvais traitements pour «embêter» leurs parents glace le sang: est-il possible que des mineurs élaborent de tels plans d'attaque?

JOËLLE FABRE

«Si tu m'interdis de sortir, j'appelle le 147!» «Tu me donnes une claque, je vais me plaindre à SOS enfants!» Boutades ou vraies menaces, les petits futés désireux d'assouplir le carcan parental ont parfois des stratégies déroutantes. Que risquent-on, en tant que parent, si notre rebelle de service passe à l'acte? Absolument rien, rassure Serge Pochon, psychologue et directeur de l'association Telme, qui gère le 147, permanence téléphonique pour les jeunes en détresse, ainsi qu'un site internet.

Les appels d'ados en mal de sortie ou d'argent de poche sont un grand classique. Et il n'est pas rare que certains forcent le trait: «Nous sommes conscients que les jeunes nous racontent parfois des bobards, cela va avec leur âge. Certains mentent de façon très élaborée. On sent qu'ils espèrent utiliser nos réponses pour faire pression sur leurs parents. Quoi qu'il en soit, nous ne remettons jamais en cause l'éducation qu'ils reçoivent. Notre attitude est de les encourager à négocier.»

Beaucoup plus lourde de conséquences, l'affaire des trois adolescents veveysans qui prétendent avoir accusé à tort leurs parents de mauvais traitements pour obtenir plus de liberté (24 heures du 13 mai) fait froid dans le dos. Est-il possible que des mineurs contrariés par des

Contrariés par leurs parents, certains ados n'hésitent pas à les menacer de dénonciation pour maltraitance.



TOBIS

interdits mentent délibérément à la police? «Oui, répond Philippe Jaffé, docteur en psychologie et professeur en droit de l'enfant à l'Institut universitaire Kurt Bösch, à Sion. Même si on sait, sur un plan statistique, que la grande majorité des allégations de maltraitance sont à prendre au sérieux, toutes doivent être décryptées, examinées attentivement par une pluralité de professionnels. Cependant, même les spécialistes les mieux formés se trompent parfois.»

### Loyauté et secret

«Ce n'est pas parce qu'un enfant se refuse qu'il a menti, relève Philippe Lavanchy, directeur du Service de protection de la jeunesse. La force du conflit de loyauté ou du secret de famille est très grande. Et même si ses accusations se révèlent mensongères ou exagérées, cela dénote d'un contexte familial perturbé. Il y a toujours tout un travail éducatif à faire avec les parents – et pas dans leur dos! – pour retrouver un équilibre.»



SABINE PAPILLOUD

Humilité. C'est l'attitude de Jean-Louis Lavanchy, chef de la Brigade vaudoise des mineurs et des mœurs, face à ce genre de situation. «La plupart du temps, nous n'avons pas de preuves et ces affaires se résument à la parole de l'un contre celle de l'autre présumé. Ce qui nous gêne beaucoup, c'est que les témoignages d'enfants sont très souvent pollués, volontairement ou non, par les adultes à qui ils ont déjà raconté leur histoire.» Au-delà des cas classiques où l'enfant est instrumentalisé par un des parents pour nuire à l'autre,

«On voit même apparaître un nouveau prototype d'adolescents: froid, sans culpabilité, ni remords»

GÉRARD SALEM, PSYCHIATRE

le policier confirme: il arrive que des gosses portent de fausses accusations pour servir leurs propres intérêts. Et de citer l'exemple récent d'un adolescent qui, jugeant ses parents un peu lourds, les a dénoncés pour maltraitance dans l'espoir d'être placé chez ses grands-parents, nettement plus couplants.

### Un chantage à la mode

Les trois jeunes Veveysans prétendent s'être inspirés d'un stratagème mis en œuvre avec succès par une fille du quartier. Un procédé courant? «On constate

chez les ados une sorte d'émulation, un esprit cynique dans l'air du temps, qui consiste à exercer une pression sur les parents, une forme de contre-pouvoir, en les menaçant de dénonciation pour mauvais traitements s'ils opposent une quelconque résistance», témoigne le psychiatre Gérard Salem, directeur de la Consultation interdisciplinaire de maltraitance intrafamiliale (CIMI) à Lausanne.

Le médecin précise que de telles attitudes ne concernent qu'une petite minorité des quelque 1250 familles vues en cinq ans et demi à la CIMI. N'empêche. Des parents démissionnaires incapables de restaurer leur autorité face à des jeunes qui leur dansent sur le ventre, des mères battues, harcelées, terrorisées par leur ado, cela devient un phénomène préoccupant. «On voit même apparaître un nouveau prototype d'adolescents et de préadolescents, les CUC pour *calculus unemotional child*, des enfants froids, sans compassion, culpabilité ni remords. On en voit de plus en plus.» ■

## Deux voies pour l'unification policière

### RÉFORME

Alors que les citoyens devraient voter avant fin mai 2009 sur l'initiative des gendarmes pour une police unifiée, le Conseil d'Etat et les communes entament des négociations.

Comment faire mieux collaborer les policiers cantonaux et leurs homologues municipaux, deux bons milliers de personnes au total? Le canton de Vaud cherche des solutions depuis 1993. Sur les ruines de l'expérience Police 2000, qui a imploré en 2006, deux pistes sont ouvertes.

■ **INITIATIVE POUR UNE POLICE UNIFIÉE** Connue sous le nom d'«Opération D'Artagnan», l'initiative populaire de l'Association professionnelle des gendarmes vaudois (APGV) doit être soumise au verdict des urnes avant fin mai 2009. L'objectif est d'intégrer les polices municipales dans un seul corps cantonal. L'initiative est combattue par les communes qui, craignant de perdre leurs prérogatives, affirment que «D'Artagnan» n'est pas compatible avec la Constitution vaudoise. Elles ont déposé un recours auprès de la Cour constitutionnelle à la suite de la validation par le Grand Conseil le 8 avril dernier. «Nous avons l'impression qu'ils ont peur. Nous sommes sûrs de notre bon droit car notre initiative évoque la participation communale. Si l'initiative est invalidée, nous ferons recours au Tribunal fédéral», relève Billy Warpelin, président de l'APGV.

■ **CONCERTATION CANTON-COMMUNES** La toute jeune plateforme Canton - Communes présidée par le conseiller d'Etat libéral Philippe Leuba, qui réunit des membres de l'exécutif cantonal et des représentants communaux, veut arriver à un accord d'ici à l'automne sur la réforme policière, un dossier entre les mains de Jacqueline de Quattro, cheffe du Département de la sécurité. «Cet accord devrait conférer aux communes une place plus significative que ne le fait D'Artagnan», affirme Philippe Leuba. Si un accord est trouvé, admis par le Conseil d'Etat et avalisé par le Grand Conseil, il servirait de contreprojet à l'initiative des gendarmes pour une police unifiée. Et si les discussions se soldent par un échec? Réponse du libéral: «Le Conseil d'Etat ferait alors ses propres propositions. Mais nous avons un projet politique, il faut cesser de voir le canton et les communes s'opposer». PHILIPPE MASPOLI

## L'UDC comparée aux nazis sur www.lausanne.tv

### MALAISE

Un informaticien de la ville assimile les idées de l'UDC à celles de Hitler sur un site internet. Le secrétaire général de l'UDC Vaud, Claude-Alain Voiblet, veut porter plainte et dénonce un climat délétère au Conseil communal.

«La masse est peu accessible aux idées abstraites. Par contre, on l'atteindra plus facilement dans le domaine des sentiments.» Adolf Hitler, *Mein Kampf*, (Mon Combat), 1925. Un téléviseur des années quarante avec, sur son écran, ces quelques phrases, sui-

vies de la conclusion suivante: «Se rappeler de l'Histoire, c'est préparer l'avenir, mais si vous aimez celles qui se répètent, votez pour l'UDC...» Voilà ce que découvrait l'internaute à l'adresse www.lausanne.tv jusqu'à hier.

Depuis, l'écran s'est vidé de son contenu, sur ordre du syndic Daniel Bréaz, averti hier matin par le secrétaire de l'UDC Vaud, Claude-Alain Voiblet. Car le propriétaire de www.lausanne.tv n'est autre qu'un informaticien, chef de projet au Service d'organisation et d'informatique (SOI) de la ville de Lausanne.

Claude-Alain Voiblet a très peu goûté la formule. Encore moins

lorsqu'il a découvert son auteur. «Vous imaginez que l'on peut tomber facilement dessus si l'on cherche des renseignements sur Lausanne. Cette fois, ça va trop loin, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.» Le secrétaire général a décidé de porter plainte et le fera «systématiquement» si de tels «raccourcis» devaient se reproduire.

### «J'ai été traité de raciste»

C'est aussi le climat du Conseil communal lausannois que pointe du doigt Claude-Alain Voiblet. Un climat devenu «hostile» envers l'UDC, estime celui qui est aussi président du groupe UDC au parlement lausannois. «L'atti-

tude des socialistes, notamment, est très agressive à notre égard. J'ai, par exemple, déjà été traité de raciste», assure-t-il. Résultat: «Si des élus se comportent de cette façon, il n'est pas étonnant que des gens comme cet informaticien se croient légitimés à nous traiter de nazis.»

«Je n'ai jamais entendu de tels propos au Conseil communal, affirme de son côté Daniel Bréaz, qui a immédiatement demandé l'ouverture d'une enquête disciplinaire sur son collaborateur. Et j'ai plutôt l'impression que la gauche est agressive vis-à-vis de la Municipalité. Cela dit, j'admets aussi que M. Voiblet est en pleine campagne pour les naturalisa-

tions par le peuple et que certains UDC zurichois ont tenu des propos à caractère raciste.»

Rebecca Ruiz, la nouvelle présidente du Parti socialiste lausannois, a une autre version: «Ce ne sont pas les socialistes qui sont devenus hostiles à l'UDC, mais cette dernière qui mène une politique beaucoup plus agressive que par le passé.»

VIVIANE MENÉTRY

### PUBLICITÉ

## Le droit à la qualité.

La qualité des soins doit être la priorité de tout système de santé. C'est pourquoi elle se trouve au cœur du nouvel article constitutionnel. La qualité, nous y avons tous droit!

Le 1<sup>er</sup> juin  
**OUI** à une santé de qualité

«Comité OUI à une santé de qualité»,  
Case postale 6136, 3001 Berne, PC 30-5503-0,  
www.sante-oui.ch



CHRIS BLASER  
Claude-Alain Voiblet ne veut plus voir les idées de l'UDC associées à celle de Hitler, ni se laisser traiter de raciste. Il portera plainte.

## Eveline Widmer-Schlumpf ne viendra pas à Bottens

Contrairement à ce qui avait été annoncé, Eveline Widmer-Schlumpf ne sera pas présente à Bottens le 6 juin prochain, lors de la soirée de la section Gros-de-Vaud de l'UDC Vaud.

«Nous regrettons cette décision, motivée par un calendrier peu judicieux, mais nous la comprenons, confirment les initiateurs de la visite, Pascal Dessauges et Bertrand Clot. Et, surtout, nous nous réjouissons qu'elle ait laissé une porte ouverte pour une autre occasion.» Les deux hommes avaient contacté la conseillère

fédérale en février, avant que les détails de son élection ne fassent la une des journaux. Eveline Widmer-Schlumpf a répondu favorablement à l'invitation le 7 mars déjà, ne pouvant ainsi être accusée d'avoir laissé croire à sa venue dans le but de favoriser le refus de son exclusion par l'UDC Vaud. A noter enfin que sur les douze représentants du Gros-de-Vaud habilités à voter lors du récent congrès cantonal, seuls trois ont voté pour son exclusion et un seul en faveur de l'exclusion de la section grisonne. S. MR